

Temporaire 10 et Temporaire 20

Protégez votre entreprise... sans vous ruiner



Assurances





Assurez la protection et la continuité de votre entreprise à un prix modique.

La plupart d'entre nous veulent avoir la certitude que l'entreprise que nous avons mis tant d'efforts à bâtir continuera ses activités en cas de décès d'une personne clé.

L'assurance vie Temporaire 10 et Temporaire 20 de RBC Assurances® peut vous aider à protéger votre entreprise à un prix des plus modiques, afin que vous ayez plus de fonds à lui consacrer maintenant. Notre assurance temporaire peut garantir la pérennité de votre entreprise. En effet, lorsqu'un collaborateur clé décède, l'assurance peut servir à rembourser les dettes importantes de l'entreprise ou à racheter la part du défunt et indemniser sa famille ou encore à continuer l'exploitation normale de l'entreprise jusqu'à ce qu'un nouvel associé se joigne à vous.

Et, si vos collaborateurs clés mènent un style de vie sain, ils bénéficieront d'un tarif préférentiel.

Comment l'assurance vie temporaire peut protéger votre entreprise

Protection pour vos associés et votre famille

Si vous décédez, l'assurance temporaire souscrite sur votre tête permet à vos associés de racheter votre part dans l'entreprise. Et votre famille en bénéficierait également en recevant rapidement la valeur de votre part.

Protection contre les créanciers Si votre entreprise a de grosses dettes, il serait difficile de les rembourser si l'un de vos associés clés venait à décéder. L'assurance temporaire peut vous aider à faire face à vos engagements financiers.

Protection en cas de disparition d'une personne clé L'assurance temporaire vous procure le fonds de roulement nécessaire pour recruter un remplaçant et le former. Ou, elle peut indemniser les propriétaires pour perte de revenus s'ils choisissent de fermer l'entreprise.

Demandez dès aujourd'hui à votre conseiller comment les produits d'assurance temporaire de RBC Assurances peuvent vous aider à protéger votre entreprise.

Quand un style de vie sain vous vaut un bon taux de prime

Les personnes qui mènent un mode de vie sain bénéficieront de taux de primes inégalables lorsqu'elles souscrivent nos assurances Temporaire 10 ou Temporaire 20. En effet, RBC Assurances prend en compte à la fois votre mode de vie sain et vos antécédents familiaux pour que vous obteniez les meilleurs taux de prime possible.

La tarification préférentielle s'applique aux montants d'assurance de 250 000 \$ et plus. Si vous et les personnes clés de votre entreprise menez un style de vie sain et jouissez d'un état de santé au-dessus de la moyenne sans antécédents familiaux, RBC Assurances récompense vos efforts en vous offrant une réduction sur vos primes d'assurance. Et, si vous avez besoin d'une assurance de moins de 250 000 \$ ou que vous êtes relativement en bonne santé et menez un style de vie assez équilibré, vous bénéficierez également d'un tarif des plus concurrentiels.

Pour en savoir davantage sur les critères de tarification préférentielle de RBC Assurances, parlez-en à votre conseiller.

Assurance vie temporaire

- Couverture d'une durée de 10 ou 20 ans.
- Reconduction tacite à l'expiration de chaque période de 10 ou 20 ans avec augmentation de la prime.
- Taux de primes garantis fixes.
- Possibilité d'échanger une police Temporaire 10 contre une Temporaire 15, 20 ou 30 que nous proposons au moment de l'échange, sans justification d'assurabilité. L'échange doit avoir lieu avant la 5e année d'assurance ou le 70e anniversaire de l'assuré, selon la première éventualité.
- Transformation en assurance vie permanente n'importe quand jusqu'à l'âge de 71 ans.
- Protection jusqu'à l'anniversaire contractuel le plus proche de votre 80e anniversaire de naissance.

Des garanties complémentaires pour mieux protéger votre entreprise

- Vous pouvez ajouter une protection en cas d'invalidité attribuable à une blessure grave. La garantie d'exonération des primes en cas d'invalidité totale vous dispense du paiement des primes de la police, si vous êtes totalement invalide pendant une période de six mois consécutifs. Si vous ne payez pas vous-même les primes de la police, vous pouvez souscrire la garantie d'exonération des primes en cas de décès ou d'invalidité totale du payeur des primes.
- L'option d'assurance conjointe premier décès vous permet d'assurer jusqu'à deux personnes. Celle-ci offre une indemnité de décès payable au premier décès des assurés et l'assurance prend fin à ce moment-là. L'assuré survivant peut transformer son assurance temporaire en une assurance permanente dans les 60 jours suivant le premier décès. Si l'assuré survivant meurt au cours de cette période de 60 jours, une prestation supplémentaire égale au capital assuré du contrat de base est versée.
- Vous pouvez souscrire une assurance décès accidentel qui versera une prestation additionnelle si vous mourez des suites directes d'un accident.

Pour de plus amples renseignements sur nos garanties complémentaires et les caractéristiques de l'assurance, adressez-vous à votre conseiller.

Vous pouvez compter sur RBC Assurances pour protéger votre entreprise.

Pour en savoir plus sur ces options d'assurance temporaire à prix abordable, adressez-vous à votre conseiller dès aujourd'hui.



Assurances

Assureur : Compagnie d'assurance vie RBC

® / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. VPS95008

81957 (06/2016)